Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 31 OCTOBRE 1844. [No 9.

LE WHIG
EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR **JOSEPH ETTER.**
Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:
Abonnement:—Par an, payable d'avance, - $3 00
Do., payable avant l'expiration de 6 mois, - 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00
Avis:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1 pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une déduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence; mais la publication d'aucune avis, ou la continuation d'aucune souscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point été payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

OPELOUSAS, LA.

JEUDI MATIN, 31 OCTOBRE 1844.

TICKET WHIG.

POUR PRESIDENT,
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT,
THEODORE FRELINGHUYSEN.

CANDIDATS AUX PLACES D'ELECTEURS POUR CHOISIR LE PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS:

Premier District—JACQUES TOUTANT.
Second do. ZENON CAVELIER.
Troisieme do. GEORGE S. GUION.
Quatrieme do. LAFAYETTE SAUNDERS.
Cinquieme do. JACQUES DUPRE.
Sixieme do. EDWARD SPARROW.

L'ASSEMBLEE WHIG DU ST. LANDRY.

On trouvera dans un autre colonne le procès verbal de l'assemblée en masse qui a eu lieu Vendredi dernier auprès de notre ville; ce fut, sans aucun doute, l'assemblée de paroisse la plus nombreuse qui se soit réunie dans l'état. On peut dire sans exagération, qu'aumoins mille personnes étaient présentes; de bon juges portant ce nombre à douze cents! Les dames, au nombre d'environ cent soixante et quinze, ont honoré l'assemblée de leur présence; et chose remarquable la réunion se composait presque entièrement de véritables Whigs! C'est àpeine si nous avons pu compter sur le terrain une trentaine de locofocos. Nos amis des autres paroisses étaient peu nombreux; leur devoir et des assemblées fréquentes les ont retenûs chez eux. Nous pouvons donc dire que les Whigs de la plus de 900 représentans; le surplus était composé de quelques amis du dehors et de quelques pseudo-démocrates.

Nous pourrions nous arrêter ici; mais on nous permettra de raconter en détail cette brillante cérémonie. A neuf heures du matin les Whigs du Grand Côteau au nombre de plus de cent, défilèrent dans la ville, bannière en tête. Bientôt après nos amis de Bellevue, tous à cheval comme ceux du Côteau et précédés de leur bannière parurent dans nos rues. Alors on vit la foule se presser de telle sorte que le Carré de la maison de Cour ne pouvait plus la contenir. A onze heures la procession se mit en marche, aux sons de la musique, et avec toutes ses bannières déployées; en arrivant sur le lieu du rendezvous elle comptait dans ses rangs au moins 340 personnes.

Le premier objet qui frappa nos regards fut le drapeau Americain—déployant ses nobles couleurs au sommet d'un frêne; puis une tribune élégante appela notre attention. Les portraits de Washington et de Clay étaient suspendus côte à côte et gracieusement entourés de guirlandes de fleurs. Devant la tribune on avait placé le cotonnier et la canne à sucre. Sous l'ombre des magnolias odorants qui de tous cotés étendaient leur brillant feuillage, des drapeaux Americains flottaient de chaque coté et l'ensemble de la scène montrait que la main du beau sexe avait daigné s'employer pour la cause de Henry Clay ou plutôt pour celle de tout le pays. La procession en passant devant la tribune y déposa ses bannières.

De nouveau la musique se fait entendre, une nouvelle procession s'avance; nous avons pu, de notre place compter quarante deux Dames et cinquante quatre Messieurs qui a la suite de la bannière des Dames vinrent se placer à l'ombre de ce charmant bosquet. Le calme s'étant établi l'assemblée s'occupa des affaires.

En nous asseyant à la place qui nous était destinée, notre premier coup d'œil sur la scène, fit revivre dans notre mémorie le spectacle magnifique que nous avait offerte la Convention de Baton Rouge; quoiqu'en miniature ici, la scène était majestueuse, imposante et grande! Mille hommes libres délibérant avec calme sur les moyens de conserver pures et intactes les institutions de leur pays! En voyant les dames livrer leurs têtes nues à l'inclémence du tems, nous ne pumes nous empêcher de nous écrier: nobles et belles filles de notre patrie; le ciel, en vous envoyant, ne nous a pas donné seulement des anges consolateurs, mais aussi des anges sauveurs.

Tant que vous serez pour nous, qui osera nous résister! nous vous remercions de votre présence et nous sommes dévoués a votre sécurité.

Le juge Moore adressa la parole en Français à l'assemblée et captiva son attention, par d'éloquentes remarques; pendant près d'une heure. Il traita à fond la question du tarif et peignit Mr. Polk comme en véritable artiste.

L'honorable Conrad de la Nouvelle Orléans fut présenté à l'assemblée, et l'intretint en Anglais pendant une heure et demie. Ses réflexions sur la conduite de Mr. Tyler furent sévères, mais justes; et les regards pleins de pitié des auditeurs semblaient presque sympathiser avec un homme que sa trahison a empêché d'être grand. Il parla ensuite du tarif, puis il compara de main de maitre les actes des deux partis qui se disputent le pouvoir; toucha à la question du Texas et n'oublia point de rappeler les titres de Mr. Polk et les qualifications de Henry Clay. Mr. Conrad, se surpassa presque dans cette ocasion et son discours était rempli d'heureux argumens.

Mr. Th. H. Lewis fut alors appelé à la tribune et parla pendant une heure en Francais avec cette éloquence, à la quelle il nous a habitués.

Après le discours de M. Lewis l'assemblée s'ajourna pour diner; un repas, sinon somptueux du moins abondant était servi; la foule après avoir satisfait ses besoins ayant repris ses places Mr. John E. King adressa à l'assemblée des remarques justes et convenables sur la question d'une banque des Etats Unis.

Mr. Lewis lui succeda et s'exprimant en Anglais, fit quelques observations tout-à-fait appropriées à la circonstance; il rappela au peuple qu'il n'était fort qu'en déposant son propre votre et en veillant à ce que tous ses amis en fasse autant; qu'il est du devoir de chacun de nous du ne pas permettre qu'un citoyen ayant le droit de voter soit empéché par le besoin de se rendre au scrutin; ces remarques si elles ne sont pas poëtiques sont au moins pleines de vérités.

Mr. Jacques Dupré monta alors à la tribune et ferma l'assemblée par un court discours en français, qui vint appuyer ses vérités que Mr. Lewis avait exprimées d'une manière si sensible. Cette grande assemblée qui a frappé de terreur les rangs de nos adversaires et a donné un éclatant démenti à toutes leurs prédictions, s'ajourna pour se réunir de nouveau, à la salle du Clay Club, dans la soirée.

Nous pouvons dire justement, qu'il nous a été rarement donné d'être témoin d'une scène aussi belle et aussi touchante que celle que nous venons d'essayer de raconter. Si les autres parties de notre district Congressionel marchent sur les traces de la paroisse St. Landry nous conseillerons au Locofocos de chercher ailleurs dans l'état la majorité qu'ils sevantent d'avoir. Les Whigs d'ici n'épargnent point leurs efforts; mais comment pourraient-ils faire autrement quand le plus faible leur donne l'exemple. Que dieu conserve et benisse les dames, voilà notre vœu sincère! Le vieux St. Landry est debout et fera parler de lui en novembre.

VIGILANCE ET ACTIVITE!

Une fois encore, amis, sur la brèche, encore une fois seulement! Qu'aucune excuse triviale ne vous tienne éloignés du scrutin. Soyez y des premiers et ne vous contentez pas d'y déposer votre vote, mais veillez à ce que tous vos amis fassent leur devoir. En quittant votre foyer pour vous y rendre, regardez autour de vous, et ne laissez en arrière aucun voteur paresseux. Soyez leur en aide de toutes les manières qui seront en votre pouvoir. Soyez vigilans! Empêchez tout vote faux d'être déposé dans la boite. Soyez actifs! et ne permettez à aucun juste vote de demeurer perdu. Eveillez vous! faites votre devoir! donnez nous la satisfaction de pouvoir dire, qu'ils ont beaucoup donné, ceux qui ont beaucoup reçu.

AU SCRUTIN!

Souvenez vous, Whigs, de l'importance, même d'un seul vote! Chacun de vous tient peut-être, dans sa main, le succès de son parti. Au scrutin, donc, au scrutin! Notre triomphe ne sera plus douteux et les institutions du pays seront en sureté.

ATTENTION AUX VOTES!

Prenez garde aux notes écrites au crayon!

Nous avertissons tous les voteurs Whigs de bien examiner leur bulletin et de voir s'il n'est pas changé. Nous avons lieu de croire que nos adversaires ne renonceront pas à leurs anciens tours et que leurs crayons ne demeurerons pas oitifs. Nous vous le répétons, regardez bien vos bulletins et n'en déposez point d'autre que le veritable.

FAITES VOTRE DEVOIR!

Qu'aucun vrai Whig ne prenne de repos pendant les trois jours de la prochaine élection, avant de pouvoir se dire, moi aussi, j'ai rempli un devoir sacré; j'ai peut-être sauvé mon pays. Quo notre mot d'ordre soit, "union" notre devise, "persévérance" notre résolution. "Vaincre ou mourir."

PRENEZ GARDE!

Nous avertissons nos amis de se défier d'une foule de faux rapports, qui circulent maintenant dans notre paroisse. *On les nomme légion!* Nos adversaires connaissant bien la position désespérée de leur cause, d'après les dernières nouvelles, ont eu recours à ce moyen de succès, laissant de coté toute discussion libre de principes. Prenez garde, disons nous, aux rapports calomnieux!

LA DIFFERENCE.

Voteurs Whigs ne vous laissez pas tromper; nos Bulletins sont tous pareils, imprimés sur papier rose et d'un format un peu plus grand que ceux de l'autre parti. Ceux de nos adversaires sont, comme leurs principes, de toutes les couleurs. Nous vous le répétons, ne vous laissez pas romper!

☞ Nous lisons dans le "Creole," que le barbecue de Lafayette, du 19 de ce mois au quel l'éditeur a assisté, a été une affaire splendide en dépit du mauvais tems. Plus de cinq cent cents personnes, compris une centaine de dames, étaient sur les lieux. MM. H. J. Heard, A. Desclouet, T. C. Nicholls et Sample prirent la parole. Le repas fut superbe et tout se passa convenablement; le Créole dit:

"Nous ne pouvons nous défendre de témoigner notre approbation des sentimens que vient de manifester notre paroisse au sujet de l'élection du prochain président.

"Les Whigs de Lafayette sont tous sur le *qui vive*, et nous promettent de ne point faire faute en Novembre prochain.

"Nous sommes certains, d'après nos informations, que le vote des Whigs aux élections prochaines dépassera celui de toutes les élections précédentes.

"Nous disons à nos amis du dehors, que les Attakapas feront leur devoir en Novembre, en dépit des efforts désespérés de nos adversaires."

SITUATION DES PARTIS.

Maintenant que le jour décisif approche, il convient de faire la balance de nos comptes et de nous préparer au réglement final. Après examen de tous les rapports reçus voici notre situation active et passive:

Au crédit des Whigs	Votes électoraux.
Vermont,	6
Massachusetts,	12
Rhode Island,	4
Connecticut,	6
New Jersey,	7
Delaware,	3
Maryland,	8
North Carolina,	11
Louisiane,	6
Ohio,	23
Kentucky,	12
Tennessee,	13
Indiana,	12
Michigan,	5
	128

Dix voix de plus et la majorité requise assurera l'élection de Henry Clay.

Son adversaire, Mr. James K. Polk, peut compter sur les états suivants:

Maine,	9
Hew Hampshire,	6
South Carolina,	9
Georgia, (douteux)	10
Alabama,	9
Illinois,	9
Missouri, (douteux)	7
Arkansas,	3

Nous donnons donc à Mr. Polk, 62 votes.

Les états sur les quels nous ne pouvons pas encore nous prononcer sont: New York, Pennsylvanie, Virginie, et Mississippi, qui nomment ensemble 85 électeurs. Trois de ces états nous offrent assez de chances pour mettre hors de doute l'élection du candidat Whig, Henry Clay. Supposons seulement que nous triomphions dans un seul, il ne nous en faut pas davantage pour élire notre candidat et nous ne saurions croire qu'il y eut un locofoco assez hardi pour compter sur les votes de la Pennsylvanie, du New York ou de la Virginie. Nous leur abandonnons le Missisipi, s'il peuvent l'avoir; nous n'avons pas besoin de compter dans nos rangs les répudiateurs.

Voteurs de St. Landry nous vous demandons d'examiner ce compte rendu et de le confirmer par votre approbation. Notre candidat est non-seulement votre ami, mais il est aussi celui de tous les principes américains soutenus par les apôtres de la liberté. Ses opinions politiques sont trop bien connues, pour perdre son tems à les défendre. La vie de Henry Clay est un chapitre de l'histoire de notre pays, dont tout Américain peut se glorifier chez lui comme à l'étranger. De Mr, Polk que pouvons nous dire, si ce n'est qu'il est opposé à Mr. Clay, et à toutes ses doctrines; il est opposé au tarif et à une banque nationale; mais il est en faveur des banques d'Etats et d'une sous-trésorerie; il veut abolir le droit sur les sucres; il ne veut pas du partage du produit de la vente des terres publiques; il veut la réunion du Texas, quand même ce serait aux dépens de notre *Union*; au congrès il a voté contre une destribution de bois au indigens; tous ses comités à la chambre des représentans ont été composés dans un seul but; il a enlevé au pauvre John Tyler, l'honneur de l'adjonction du Texas; il dit au Nord: je suis en faveur d'un tarif; au midi ses amis proclament son opposition à la même mesure, et tous ses votes la prouve; il a voté contre l'acte pour venir en aide au reste de nos soldats de la révolution; et sans doute, sous tous les rapports, on ne peut nullement le comparer à Henry Clay. Notre candidat saura faire respecter notre pays tandis que Mr. Polk en fera une risée, avec sa question texienne. Mais c'est assez et il faut conclure.

Nous demandons à tout voteur, avant de déposer son vote, de bien peser dans son ame et conscience les titres et les droits de l'un et l'autre candidat aux hautes fonctions qu'ils briguent, ainsi que les principes qui les gouverneront; puis qu'il vote en ne consultant que le bien du pays et nous serons surs du résultat.

MESMERISME, PHRENO-MAGNETISME ET PHRENOLOGIE.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer aux habitants des Opélousaû que Mr. Webster vient d'arriver dans cette ville, et parlera ce soir et les deux soirs suivants sur les sujets cidessus. Les séances commenceront à sept heures et demie. Nous pouvons dire, de science certaine, que Mr. Webster est un des professeurs les plus instruits dans ces sciences.

Fréderic sera la aussi; le sujet le plus extraordinaire offert à la curiosité des spectateurs; nous devons croire que le salle sera pleine.

NEW JERSEY.

Cet état vient de se conduire noblement. Il a nommé un Gouverneur Whig, une Législature Whig, et vient d'envoyer au Sénat, un Sénateur Whig! Il a donné aux Whigs une majorité de deux mille voix! Bravo, pour les blues du Jersey!

OHIO.

Les nouvelles de l'Ohio sont venues comme une bombe, qui brise tout sur son passage. Son songe à magiquement changé, et il donne à Clay des milliers de voix. Les derniers rapports montre qu'il a nommé un gouverneur Whig, une Législature whig, et envoyé un Whig au Sénat! Honneur au Lion de l'ouest! il a vaincu glorieusement!

GEORGIE.

Cet état a envoyé au Congrès quatre Whigs et quatre Démocrates. On doute encore de son vote à la présidence, Attendons; qui vivra verra!

L'ASSEMBLEE ET LE BARBECUE WHIGS DE ST. LANDRY.

Les Whigs obéissant à l'appel, qui leur a été fait, se sont réunis enfoule Vendredi dernier, sous un bouquet de magnoliers, près de la Ville des Opélousas. L'assemblée fut ouverte par le juge Bordelon, qui proposa les officiers suivants:

Président,
L'HONORABLE GEORGE KING.
Vice Présidents,

Jacques Dupré,	*Juge Moore,*
P. H. Glaze,	*Leandre Bordelon, des Avoyelles,*
Despont Deblanc, de St. Martin,	*Edward Ogden, des Avoyelles,*
André Nérault,	*Dr. R. E. Smith,*
Dr. L. Debaillon,	*Thos. Hayes,*
Green Hudspeth,	*C. Steel,*
F. C. Devillier,	*John Wood, jr.,*
Laurent Dupré,	*Cyprian Lallorde,*
Nathaniel Offutt,	*Zenon Broussard, de Lafayette.*
Garrigues Flaujac,	

Sécrétaires,
Joseph Etter, R. Taylor.

Toutes ces nominations furent adoptées à l'unanimité. Le président donna la parole au juge Moore, qui s'adressa en français à l'assemblée; après lui, l'honorable Conrad de la Nelle. Orléans prononça un discours en Anglais,—auquel succéda un discours Français prononcé par Mr. Th. H. Lewis. L'assemblée s'ajourna pour aller diner. Après diner Messrs. King et Th. Lewis occupérent la tribune et parlèrent en Anglais; Mr. Jacques Dupré ferma la séance par quelques remarques en Français; l'assemblée s'ajourna pour se réunir de nouveau à 7½ heures, le même soir, dans la Salle du Clay Club.

GEORGE KING, *Président.*
Joseph Etter, R. Taylor, } *Sécrétaires.*

A une réunion du Clay Club de St. Landry, Vendredi 25 Octobre 1844, sur motion de Mr. J. Morgan, il a été

Résolu, que le Clay Club de St. Landry offre ses sincères remerciments au membres du comité d'arrangemens, pour leurs services à l'assemblée et au Barbecue de ce jour.

Sur motion de Mr. J. E. King,

Résolu, que nous devons remercier Mr. Conrad pour la promptitude qu'il a mise à se rendre à notre invitation et pour le discours élégant et plein de force dont il nous a gratifié.

Sur motion,

Résolu, que les provisions qui n'ont point été consommées au Barbecue, seront distribuées par le comité d'arrangemens aux familles les moins fortunées des Opelousas.

Le Club s'est ajourné à Mardi prochain à 4 heures P. M. GEO. KING, *Président.*
R. Taylor, *Sécrétaire.*

☞ Plusieurs des personnes de la Nouvelle Orléans, qui avaient promis d'assister à notre assemblée ont été obligées de manquer à leur promesse par la difficulté des communications.

PRENEZ GARDE AUX MENSONGES.

Nous ne pouvons trop recommander à nos amis de veiller sur les faussetés qu'on fait circuler dans la paroisse et de ne rien négliger pour désabuser l'esprit public. Une personne, digne de toute confiance, nous a rapporté les noms de plusiers individus, qui, au Bayou Chicot, répandaient le bruit que des fonds avaient été mis à la disposition du comité de Vigilance du Clay Club pour acheter des voix et qu'il en faisait usage!—Il n'est point necessaire de dementir une telle calomnie; jamais le Club n'a eu une telle idée et il faut que nos adversaires soient bien à court d'argumens pour être forcés de répandre des bruits qu'ils savent être mensongers. Le parti whig a trop de respect pour l'opinion d'autrui pour chercher à la tenter; aux locos il laisse cette ressource. Nous avons souvent entendu dire que le parti locofodo considerait toute espèce de tactique comme bonne, en fait de politique; mais quand des hommes qui se croient honorables descendent à des artifices aussi bas, nous ne pouvons trouver des paroles assez énergiques pour les vouer à l'éxécration publique.

PENNSYLVANIE.

Cet état vient de nommer un Gouverneur Locofoco, par une majorité d'environ 5,000 voix; c'est une victoire qui ressemble beaucoup à une défaite, et qui nous laisse tranquilles sur le résultat des élections de Novembre. Les deux candidats étaient en faveur du Tarif; cette question n'a donc eu aucune influence sur l'élection.—Mais lorsque viendra le jour de décerner la plus haute place du pays, les enfants de la Pennsylvanie connaissent trop bien leurs intérêts pour voter contre le candidat Whig. Nous comptons sur leur état aussi bien que sur la Virginie.

MR. JAMES K. POLK EST-IL CONSEQUENT!

Nous laisserons les amis de Mr. Polk décider cette question. Voici quelques extraits des organes locofocos que nous produisons au profit de nos adversaires. Lisez:

"Mr. Polk est en faveur d'une protection incidente, *dés plus amples*, pour l'industrie americaine. Il soutient spécialement (especial advocate) les intérêts du fer et du charbon. Il est opposé au changement du présent tarif.—*Harrisburg Democratic Union.*

"Le parti démocratique a nommé un candidat à la présidence, qui est l'ennemi le plus déterminé du présent tarif."—*N. Y. Plebeian.*

"Quant au tarif, les vues de Mr. Polk sont du sud jusqu'à l'échine." (to the back bone).—*Charleston Mercury.*

"Il est inutile de répéter que le gouverneur Polk et tous ses amis regardent ses dispositions avec horreur."—*Nashville Union.*

☞ Le Grand Côteau ne veut être battu d'aucune manière; il a toujours l'œil ouvert sur ses intérêts et sur le bien du pays. Les jeunes Whigs y donneront un déjeuner le jour de l'élection, et ses braves campagnards se rendront delà, en masse au scrutin. Voila comme il faut faire!

☞ Mr. Alphonse Lastrapes a été nommé greffier de la cour Suprême à Alexandrie.

CLAY CLUB A WASHINGTON.

Lundi dernier les Whigs de Washington ont formé un Clay Club, afin de se préparer à la lutte prochaine. Ils se réuniront de nouveau Samedi soir; nous espérons que tous les Whigs de l'endroit seront présents.

☞ Mettez vous en garde contre un pamphlet que les Locofocos viennent de publier et ayant pour titre "Le Sud en danger" des écrits aussi incendiaires doivent être détruits par tout honnête homme, honte au parti qui peut mentir ainsi!

HENRY CLAY ET LA NAVIGATION DU MISSISSIPI.

Dans la rapide exquisse que nous avons tracée hier des negociations de Gand, nous n'avons pu que constater ce fait: "à Mr. Clay est dûe l'indépendance, la nationalité de notre fleuve." Qu'il nous soit permis de le comprendre aujourd'hui avec quelques détails; car il doit intéresser vivement tous les Louisianais; et seul il suffirait à montrer de la façon la plus éclatante quel fonds on peut faire sur l'homme d'Etat que le parti whig est fier de porter à la candidature Présidentielle.

L'harmonie la plus constante avait régné dans les conférences particulières que tenaient entre eux les Plénipotentiaires Américains, afin de s'entendre sur la rédaction des Protocoles. Sur presque tous les points, il y avait eu complète unanimité. La question des pêcherie et de la navigation du Mississippi rompit seule cette unanimité. Le traité de 1783 qui mit fin à la guerre de l'Indépendance, assurait aux Etats-Unis le droit de pêche sur tous les points où leurs bâtimens avaient l'habitude de pêcher; il accordait en outre aux Anglais et aux Américains la jouissance commune de la navigation du Mississippi de sa source à son embouchure. Dans les instructions données aux Commissaires Américains, M. Monroe avait prévu le cas où le Gouverneur Anglais réclamerait l'abandon de ce droit: "Nous ne pensons pas, disait le Secrétaire d'Etat, qu'une pareille demande puisse être faite, mais dans le cas où elle le serait, vous la traiteriez comme elle le mérite. Ces droits, y compris celui de trafiquer au délà du Cap de Bonne Espérance et la possession de la Louisiane, ne doivent pas même être discutés. Si l'on insisté, vous cesserez toute négociation." Ces mêmes instructions ajoutaient une recommendation qui devait être capitale en ce qui touchait le Mississippi: à aucun prix les Commissaires ne devaient "accorder à l'Angleterre le droit de navigation sur les cours d'eau exclusivement renfermés dans les limites de l'Union." Or, cette recommendation devait modifier la clause du traité de 1783, attendu que la situation politique du Mississippi, si l'on peut s'exprimer ainsi se trouvait elle-même complétement changée. En effet, l'acquisition de la Louisiane en 1803 en avait placé le cours inférieur sous la juridiction des Etats-Unis, et de plus il avait été prouvé que la source ne se trouvait point: comme on l'avait cru d'abord, dans les limites des possessions anglaises. Le droit naturel des Anglais à la navigation de ce fleuve n'existait donc plus. Restait à savoir si le droit politique, concédé à la paix de Versailles devait survivre au droit naturel.

La question se présenta tout d'abord. Dès la première conférence, le plénipotentiaires anglais annoncèrent de la part de leur Gouvernement l'intention de ne point renouveler la concession faite aux Américains de pêcher dans les limites de la juridiction anglaise. Les commissaires américains, comme nous l'avons vu, n'avaient point à discuter le droit en cette matière; mais ils avaient tous le plus vif désir de conserver ce droit intact. M. Adams, prétendait que la stipulation qui le garantissait, était impérissable de sa nature, qu'elle avait survécu à la guerre, et qu'elle ne devait point faire l'objet d'un nouvel article. Ses collègues ne furent point du même avis, et M. Gallatin proposa d'accorder à la Grande-Bretage le droit de navigation sur le Mississippi en retour de celui qu'obtiendraient les Américaans de pêcher dans les limites de la juridiction anglaise.

Cette proposition donna lieu à un débat fort animé et fort long entre les plénipotentiaires américains. M. Adams et Mr. Bayard l'approuvèrent; M. Clay et M. Russell la combattirent vigoureusement, M. Clay surtout. Il citait "les instructions du Gouvernement qui défendaient le discusion même du droit de pêche et toute concession de navigation sur un cours d'eau entièrement dans notre rjuridiction;" il faisait ressortir combien était exorbitante une concession qui allait admettre les navires d'une autre nation sur le plus noble de nos fleuves, en les faisant jouir des mêmes privileges que les nôtres. Ce droit de navigation, accordé à la Grande Bretagne, n'allait-il pas donner a notre ennemi un libre accès auprès des Indiens de l'Ouest! Déjà elle les avait plus d'une fois lancé contre nous; n'abuserait-elle pas des facilités nouvelles qu'on lui laisserait? Il n'existait d'ailleur aucun rapport entre le droit de pêche et celui qu'on voulait concéder. On eut tout aussi bien fait de proposer l'abandon de la moitié d'un état qu'une pareille cession; cela eut été aussi raisonnable, aussi justifiable!" Ces raisons, M. Clay les fit valoir avec cette énergie de conviction et cette force de raisonnement qu'il savait apporter dans toute discussion. Il déclara, enfin de compte, qu'à aucun prix il ne consentirait à signer un traité qui ne maintiendrait pas l'indépendance du Mississippi. La fermeté de M. Clay porta ses fruits: M. Bayard, d'abord favorable à la proposition de M. Gallatin, se rangea, après examen, du côté de MM. Clay et Russell, si bien que la proposition fut rejetée. En conséquence, les commissaires américains résolurent de répondre à la déclaration des commissaires anglais en citant les instruction qui leur défendaient même de discuter un pareil sujet, et en ajoutant que "d'après leur nature et le caractère particulier du traité de 1783 qui les avaient reconnus, aucune stipulation nouvelle n'avait paru nécessaire aux Etats-Unis pour avoir droit à la pleine jouissance de leurs privilèges ou libertés antérieurs, relativement aux pêcheries."

Cette réponse mettait au néant les prétentions de l'Angleterre; ses négociateurs essayèrent encore quelques tentatives pour obtenir la libre navigation du Mississipi; mais elles échouèrent devant la résolution bien arrêtée de nos plénipotentiaires. Comme dans toutes les autres questions, ils avaient dans celle-ci, grâce à M. Clay, pris la véritable attitude qui convenait à leur patrie: ils triomphèrent encore. Le droit de pêche ne fut point perdu et le Mississippi resta libre.

Nous l'avons déjà dit: le maintien de l'indépendance, de la nationalité du Mississippi, est un de ces glorieux services qui appellent sur un homme d'Etat la reconnaissance de leur concitoyens, et de [illegible] est dû à M. Clay! Les Louisianais surtout doivent ne pas l'oublier: car c'est principalement dans leur intérêt que M. Clay a travaillé. Ils sont les premiers appelés àrecueillir les fruits de sa noble prévoyance et de sa patriotique fermeté. Que ceux d'entre nous qui, dès 1815, prenaient part à la politique évoquent leurs souvenirs; et ils se rappelleront avec quels transport fut accueilli le traité de Gand, et comment on appréciait alors celui qui en avait écarté une clause fatale. Les trente années qui nous séparent de cette époque, n'ont pas affaibli la valeur du service rendu; elle ne doivent pas non plus affaiblir nos sentiments de gratitude envers son auteur. Et d'ailleurs qu'en examinant cet épisode de la vie de M. Clay, n'y trouve-t-on pas la preuve convaincante qu'il y a dans notre candidat toutes les qualités qui doivent faire de lui le Président le plus propre à résoudre les grandes questions du moment? Celui qui a veillé avec tant de sollicitude aux intérêts de l'Ouest et du Sud, lorsqu'il n'était qu'une simple négociateur, n'en serait-il point le plus intrépide et le fidèle défenseur s'il en devenait le gardien suêprme? L'homme qui a su fermer jadis l'accès de notre pays à l'Angleterre, en lui refusant la navigation du Mississippi, n'est-il pas aussi celui qui saura le plus efficacement prévenir les tentatives d'envahissement qu'elle pourra essayer autour de nous? M. Clay Président, l'Angleterre n'aura ni l'Orégon, ni le Texas.—*Abeille.*

CARTES DE VISITES—A vendre au bureau du journal

☞ L'imprimerie du journal se charge d'imprimier sur cartes de visite le nom des personnes qui le désireront.

A VENDRE bon marché pour du comptant, au bureau du journal;
ALMANACHS pour 1845: le comique Almanach d'Elton; l'Almanach de poche pour 1835; Almanach de bureau en française pour 1845. o31

PAINS a cacheter à vendre s'adresser a notre bureau. o31

UN petit lot d'agendas a vendre à bon compte au bureau du Whig de St. Landry. o31

MEUBLES.—Le soussigné offre au public les articles suivants qu'il est chargé de vendre:
Deux armoirs, un bois de lit un mateles, trois paires de chenêts, un buffet et un service complet consistant en 44 pieces; le tout devant être vendre a un prix très raisonnables pour du comptant. S'adresser au bureau.
o31-tf JOS. ETTER.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le Soussigné Juge de la Paroisse St. Landry, vendredi le 6 Décembre prochain de l'année 1844, a la résidence d'Honorine Quêbédeau, veuve de fu e François Ardouin, située dans la vieille Grande Prairie de la dite Paroisse, toutes les propriétés en communauté entre la dite Honorine Quêbédeau et les enfants et héritiers du dit François Ardouin, son mari défunt, consistant en un lot de terre, sur lequel la dite Honorine Quêbédeau, veuve François Ardouin, reside maintenant, et contenant deux cents arpents de superficie, bornés d'un coté par la terre de Cyprien L. Fontenot, et de l'autre par la terre de la veuve Jean Bte. Lafosse:

Un autre lot de Terre,
dans la dite Paroisse, situé aussi dans la vieille Grande Prairie, borné d'un coté par la terre de Ely Guillory et l'autre par celle de Narcisse Lavergne h. e. l. et contenant 40 arpents de superficie; 20 têtes de Betes à cornes douces, des chevaux de charrue, sept esclaves de l'un et l'autre sexe et de differents ages, &ca. &c.
Les conditions a la Vente.
Octobre 31-ts. A. GARRIGUES, *Par. Juge.*

Jockey Club de St. Landry

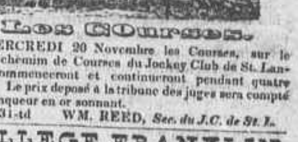

Les Courses.

MERCREDI 20 Novembre les Courses, sur le chemim de Courses du Jockey Club de St. Landry, commenceront et continueront pendant quatre jours. Le prix deposé à la tribune des juges sera compté au vainqueur en or sonnant.
Oct.31-td WM. REED, *Sec. du J.C. de St. L.*

COLLEGE FRANKLIN,
OPELOUSAS, LE.

LES commissaires du College Franklin se font un plaisir d'annoncer au public, que la session régulière de cette institution commencera le premier lundi de novembre prochain.

Le Revd. Jouh Burke, dernièrement de la paroisse de Natchitoches, a été nommé président; sa profonde érudition dans toutes les branches qui constituent une éducation collégiale, et son expérience comme professeur classique, sont de surs garants, pour les commissaires, qu'ils peuvent le recommander au public comme un instituteur digne de sa protection.

On enseignera dans cette institution, toutes les branches d'une complète éducation collégiale, embrassant les langues, Anglaise, française, Espagnole, Latine et Greeque, les mathematiques, la philosophie naturelle &ca.; on s'attachera particulièrement à l'enseignement complet et pratique de la langue française.

La session durera dix mois et commencera le 1er lundi de novembre prochain

Le prix de l'enseignement est fixé à $40 par session, et celui de la pension a été réduit à $120 aussi par session; l'un et l'autre payables, moitié comptant et l'autre moitié le 1er mai suivant.

Les commissaires veulent, qu'il soit bien entendu, qu'aucune extra charge ne sera imposée; et que le prix de l'enseigement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élevera qu'à $160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs offrent de donner aux elèves la pension, le logement et ce qui en dépend; néamoins les parents ont l'option de les placer en pension dans le voisinage, s'ils le préfèrent.

Les dortoirs du College ne laissent rien à desirer sous le rapport sanitaire; ils sont vastes, bien aérés, et garnis de places à feu; jamais plus de deux elèves n'occuperont la même chambre.

Enfin les commissaires et la faculté du College Franklin n'épargneront ni soins, ni dépenses pour contribuer au bien être des pupilles qui leur seront confiés.

Par ordre des Commissaires.
Opelousas le 24 Oct. 1844—tf

Vente par la cour des Preuves

IL sera vendu en vente publique, par le soussigné Juge de Paroisse dans et pour la Paroisse St. Landry,

Lundi le 25 Novembre prochain, 1844,
a la dernière résidence de feue Marcelite Lébert décédée, située sur les Coteaux de Plaquemine dans la susdite Paroisse, toutes les propriétés en communauté entre Hypolite Léger et les héritiers de la dite Marcelite Lebert sa femme decedée, consistant en

UN MORCEAU DE TERRE,
sur lequel la dite Marcelite Lebert residait contenant neuf arpens de face, sur sept de profondeur, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent—une maison de maitre située sur la terre de Syphroien Boudreau dans cette Paroisse de St. Landry—six chevaux, une paire de Bœuf de tire, une charrette a Bœuf, une charrette a cheval &c. &c.
Les conditions a la Vente.
A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
24 Octobre 1844-ts